

Malakoff, le 16 septembre 2013

**Décision n° 31-2013 portant nomination d'un chef de service au siège
de l'Etablissement public d'insertion de la défense**

Le directeur général de l'Etablissement public d'insertion de la défense,
Vu le code de la défense, notamment ses articles R 3414-10 et R 3414-18 ;
Vu la décision n° 29-2013 du 13 septembre portant création, attributions, et organisation du
service de soutien du siège,

Décide :

Art. 1^{er}. – M. Franck Guyot est nommé chef du service de soutien du siège.

Art. 2. - Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en
ligne sur le site internet de l'établissement.

CHARLES de BATZ de TRENQUELLÉON

